

Rapport annuel 2010

Association des organismes responsables Géomaticien / Géomaticienne Suisse

Version	Date	Rédacteur
1.0	28.02.2011	Président de l'association des organismes responsables Géomaticien / Géomaticienne Suisse
1.1	12.05.2011	Président de l'association des organismes responsables Géomaticien / Géomaticienne Suisse

IGS geosuisse OSIG FVG/STV (Swiss Engineering STV) FGS/PGS GIG/UTS GK/SSC

Table des matières

1.	Avant-propos	3
2.	Comité	3
2.1	Les activités du comité	3
2.2	Membres du comité 2010	4
3.	Assemblée des délégués	5
3.1	Les activités des délégués	5
3.2	Membres des réunions des délégués 2010	5
4.	Bureau	5
5.	Organigramme de l'association des organismes responsables Géomaticien / Géomaticienne Suisse	6
6.	Commission Développement professionnel et Qualité (commission B&Q)	7
6.1	Objectif	7
6.2	Organisation	7
6.3	Champs d'activités 2010	7
6.4	Groupe de travail Information et Formation	7
6.5	Perspectives 2011	8
7.	Cours inter-entreprises (commission inter-entreprises)	8
8.	Écoles	9
8.1	École des métiers de la construction de Zürich (BBZ)	9
8.2	Écoles professionnelles de la Suisse romande	9
8.3	École professionnelle du Tessin	9
9.	Situation financière	9
9.1	Généralités	9
9.2	Bilan et compte de résultats 2010, Association des organismes responsables Géomaticiens / Géomaticiennes Suisse	10
9.3	Bilan et compte de résultats 2010 de l'organisation des cours interentreprises de la Suisse alémanique	11
10.	Perspectives et remerciements	12

IGS geosuisse OSIG FVG/STV (Swiss Engineering STV) FGS/PGS GIG/UTS GK/SSC

1. Avant-propos

Pendant l'année 2010, notre association, responsable de la formation professionnelle initiale "Géomaticien / Géomaticienne Suisse" sur les plans juridique, organisationnel et financier a concrètement mis en œuvre l'ordonnance sur la formation et le plan de formation.

La dissolution de la commission de réforme a été prononcée le 12 janvier 2010, à l'occasion de sa réunion finale. Ses tâches ayant été menées à terme avec succès, son mandat a été remis officiellement à l'association des organismes responsables Géomaticien / Géomaticienne Suisse.

L'année passée, les membres nommés de la commission Développement professionnel et Qualité ont pris leurs fonctions. Les commissions inter-entreprises ont adapté les cours inter-entreprises aux exigences de l'ordonnance sur la formation et le plan de formation. Les plans d'études et les matières des écoles professionnelles ont été mis à jour. Les travaux de révision et ceux relatifs à la réédition des règlements des commissions ont été lancés. Le bureau a été transféré, début 2010, de BDO (anciennement BDO Visura) à Monsieur David Vogel, GajaMaps SARL.

L'association des organismes responsables Géomaticien / Géomaticienne Suisse est seule responsable de garantir le développement de la profession et la qualité de l'enseignement, de la mise à jour et de l'adaptation des objectifs de formation (plan de formation) ; aussi agit-elle en qualité de décideur dans les domaines de l'ordonnance sur la formation relative à la formation professionnelle initiale. Elle représente les intérêts de ses membres vis-à-vis de la Confédération, des cantons et des autres associations professionnelles.

2. Comité

2.1 Les activités du comité

Les deux réunions du comité ont eu lieu les 04.05.2010 et 11.11.2010. Lors de ces réunions du comité, les points suivants de l'agenda ont été discutés et préparés à l'attention de l'assemblée des délégués :

- Nouvelles élections au niveau du comité
- Comptes annuels 2009
- Budget 2010, budget 2011
- Définition des pouvoirs du président, du vice-président et du secrétaire en matière de dépenses
- Attribution de la gestion du bureau à GajaMaps
- Mission attribuée à la commission inter-entreprises, relative à la réorganisation conforme à l'ordonnance sur la formation, y compris la rédaction du règlement
- Mission attribuée à la commission B&Q, relative à la constitution de ladite commission, conformément à l'ordonnance sur la formation, y compris la rédaction du règlement
- Établissement d'un contrat de prêt entre IGS et l'association des organismes responsables Géomaticien / Géomaticienne Suisse
- Décision relative à l'utilisation et à l'achat d'ordinateurs portables pour les personnes en formation aux écoles professionnelles
- Conduite d'une étude de Jürg Kaufmann, relative à la constitution d'un nouveau fonds d'indemnisation, en guise de remplacement du fonds d'écolage existant en Suisse allemande
- Réalisation d'un système de gestion des données pour le comité
- Actions publicitaires visant à gagner de nouveaux membres auprès de la CSCC et la CCGEO
- Élaboration des règlements "fonds d'indemnisation pour lieu de formation en Suisse allemande" et "fonds de formation professionnelle selon la loi sur la formation professionnelle (LFPr), article 60"

IGS geosuisse OSIG FVG/STV (Swiss Engineering STV) FGS/PGS GIG/UTS GK/SSC

Le comité de l'association des organismes responsables Géomaticien / Géomaticienne Suisse a contacté la CSCC et la CCGEO en vue d'une adhésion. Certains cantons forment des apprentis dans les domaines de la mensuration et de la géoinformatique, d'où le souhait d'une appartenance à l'association des organismes responsables Géomaticien / Géomaticienne Suisse. Il a été répondu favorablement à cette demande.

Afin de garantir la transparence entre les différentes commissions, le comité a décidé que la commission B&Q, la commission inter-entreprises et le fonds d'indemnisation pour lieu de formation en Suisse allemande tiendront des comptes séparés. Afin de profiter des effets de synergies possibles, le bureau et la tenue des comptabilités seront assurés par Monsieur David Vogel (GajaMaps).

René Sonney a été nouvellement élu membre du comité, en sa qualité de représentant de l'OSIG ; il remplace Stephan Nebiker. En outre, Monsieur Jürg Kaufmann a quitté le comité de geosuisse ; il a été remplacé par le nouveau président, Rudolf Küntzel. Les délégués, le comité et les associations professionnelles remercient chaleureusement les deux membres sortants du comité de leurs efforts au profit de l'association des organismes responsables et ils souhaitent la bienvenue aux deux nouveaux membres du comité.

2.2 Membres du comité 2010

Le comité se composait des personnalités suivantes :

Nom, Prénom	Fonction AOR G CH	Association	Fonction dans l'association	Remarques
Arn Stefan	Vice-président	SGK	Président	
Begré Oliver		FVG/STV	Président	
Berset Laurent		FGS	Président	
Günthardt Jakob	Président	FVG/STV	--	
Küntzel Rudolf		geosuisse	Président	
Peguiron Ludovic		GIG/UTS	Président	
Sonney René		OSIG	Vice-président	
Van Buel Anne		IGS	Membre du comité IGS	
Vogel David	Secrétaire	--	--	sans droit de vote

IGS geosuisse OSIG FVG/STV (Swiss Engineering STV) FGS/PGS GIG/UTS GK/SSC

3. Assemblée des délégués

3.1 Les activités des délégués

Les assemblées des délégués ont eu lieu les 04.05.2010 et 11.11.2010, chaque fois à l'issue des réunions du comité de l'association des organismes responsables Géomaticien / Géomaticienne Suisse. Les délibérations et votations des délégués portaient sur les mêmes affaires que celles à l'ordre du jour du comité (voir chapitre 2.1.).

3.2 Membres des réunions des délégués 2010

En 2010, les délégués suivants étaient élus des associations des organismes responsables :

Nom, Prénom	Fonction AOR G CH	Association	Remarques
Arn Stefan	Vice-président AOR CH	SGK	sans droit de vote
Bascio Alessandra		FGS	
Blättler Bernadette		FGS	
Bleisch Susanne		OSIG	
Calderari Patricio		IGS	
Günthardt Jakob	Président AOR CH	FVG/STV	sans droit de vote
Jörimann Reto		geosuisse	
Karlen Martin		FVG/STV	
Kreis Matthias		IGS	
Meneguzzi Laurant		GIG/UTS	
Rupp Daniel		FVG/STV	
Urech Martin		SGK	
Varidel David		GIG/UTS	
Vogel David	Secrétaire	SGK	
Représentant entreprises		OSIG	Pendant cette période, aucun nouveau représentant des entreprises n'a pu être recruté.

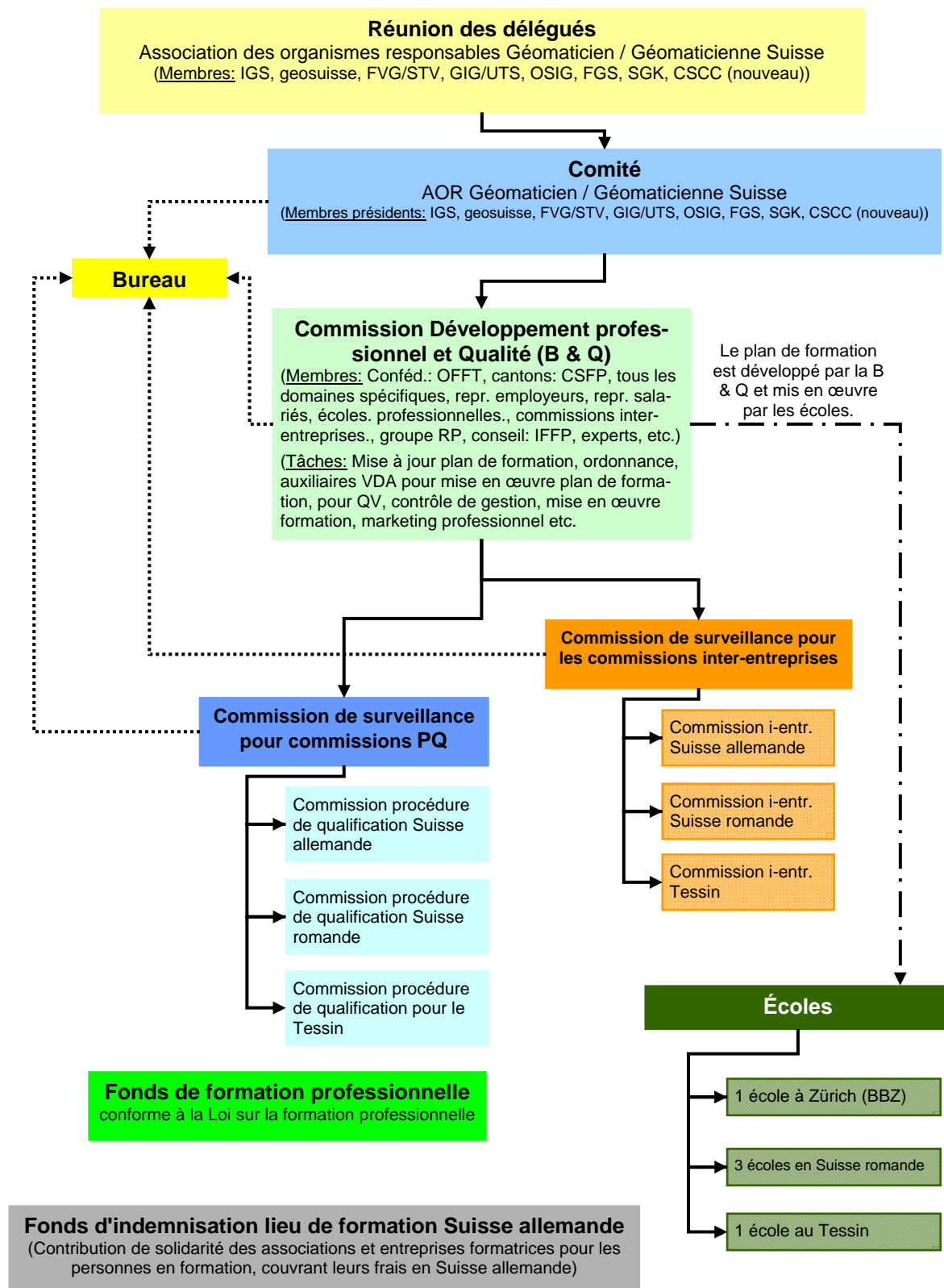
Jusqu'à ce jour, un seul délégué représentait geosuisse. Il serait souhaitable que geosuisse nomme un deuxième délégué, afin de remplir cette vacance au plus vite.

4. Bureau

Au début de l'année 2010, le bureau de l'association des organismes responsables Géomaticien / Géomaticienne Suisse a été transféré de BDO (anciennement BDO Visura) à Monsieur David Vogel, GajaMaps. Les raisons conduisant à ce changement ont été, d'une part les frais de gestion très élevés, insupportables à long terme pour l'association des organismes responsables Géomaticien / Géomaticienne Suisse et, d'autre part, le départ de Monsieur Reto Flury de BDO, au début de 2010. Considérant ce qui précède, il a été nécessaire de trouver un nouveau responsable du bureau et l'association des organismes responsables Géomaticien / Géomaticienne Suisse a décidé de confier cette mission à Monsieur David Vogel.

IGS geosuisse OSIG FVG/STV (Swiss Engineering STV) FGS/PGS GIG/UTS GK/SSC

5. Organigramme de l'association des organismes responsables Géomaticien / Géomaticienne Suisse



IGS geosuisse OSIG FVG/STV (Swiss Engineering STV) FGS/PGS GIG/UTS GK/SSC

6. Commission Développement professionnel et Qualité (commission B&Q)

6.1 Objectif

La commission B&Q, succédant à la commission de réforme qui a élaboré le nouveau profil professionnel, a deux missions principales : le développement de la profession en fonction des besoins du marché et l'assurance qualité de la nouvelle formation. Outre ces deux objectifs principaux, la commission reprend les tâches assumés jusqu'alors par le groupe de travail "Information et Formation" et agira en qualité de "commission-mère" à l'égard des commissions inter-entreprises et de la procédure de qualification.

6.2 Organisation

Les activités de la commission B&Q ont débuté à l'occasion de sa première réunion, le 23.06.2010. Lors de cette séance, Martin Urech a été élu président et Madame Ann van Buel a été élue présidente suppléante a.i. Les réunions auront lieu au rythme bisannuel. La deuxième réunion de la commission a eu lieu le 09.11.2010.

La commission est composée sur une base paritaire de manière suivante, chaque fois par une représentation en provenance de différents domaines de la formation professionnelle : domaine spécifique de la mensuration officielle, domaine spécifique de la géoinformatique, domaine spécifique de la cartographie, Suisse romande, Tessin, corps enseignant spécialisé, commission inter-entreprises, entreprises communales, employeurs, salariés, Confédération, cantons, groupe RP et IFFP (conseil consultatif).

6.3 Champs d'activités 2010

Les sujets majeurs dans cette première demi-année étaient :

- Constitution de la commission et prise des fonctions
- Élaboration d'un règlement de commission
- Contrôle, transfert et incorporation des commissions existantes dans la nouvelle organisation
- Mise sur pied et coordination du marchéage au profit de la profession
- Mise à jour et développement du contenu du site Internet de l'association des organismes responsables

Il convient de souligner la tenue d'une action promotionnelle de 160 lettres adressées aux entreprises formatrices potentielles, ayant pour objectif de conclure des contrats d'apprentissage supplémentaires dans les domaines spécifiques de la géoinformatique et de la cartographie.

6.4 Groupe de travail Information et Formation

A partir de la fin de l'année 2010, le groupe de travail Information et Formation ne perdurera pas en tant que groupe de travail autonome mais fait nouvellement partie de la commission Développement de la formation et Qualité (B&Q). La commission B&Q continuera les travaux de mise en œuvre du projet d'information et de formation.

Durant la première partie de l'année 2010 et jusqu'au démarrage de la formation des premiers nouveaux apprentis selon la nouvelle ordonnance sur la formation en août 2010, le groupe de travail a terminé la réalisation des documents et moyens auxiliaires les plus importants pour cette nouvelle formation professionnelle. Les modèles et la documentation relatifs au dossier de formation (ancienne appellation : livret de travail) ont pu être présentés aux personnes en formation lors du premier cours inter-entreprises. Une véritable nouveauté est l'assistant LAC (outil de contrôle des objectifs évaluateurs et de la formation), servant à la simplification du contrôle des objectifs évaluateurs et au pilotage

IGS geosuisse OSIG FVG/STV (Swiss Engineering STV) FGS/PGS GIG/UTS GK/SSC

de la formation dans la formation professionnelle initiale. Aussi, la présentation en ligne www.berufsbildung-geomatik.ch a-t-elle fait peau neuve et la série de publications comportant de nombreux articles sur les sujets de la nouvelle formation professionnelle, parue dans la revue "Géomatique Suisse", a été provisoirement terminée par une dernière contribution dans l'édition d'octobre 2010. Tout document pertinent pour les apprentis est maintenant disponible à l'adresse Internet ci-dessus.

6.5 Perspectives 2011

Il y aura vraisemblablement une grande convergence en ce qui concerne les principaux sujets d'actualité de l'année passée et de l'année en cours. Toutes les fonctions vacantes ne sont pas encore pourvues définitivement et le transfert des commissions existantes par le passé vers la nouvelle organisation n'est pas encore achevé. Pour l'année 2011, une grande priorité sera accordée à la promotion de la profession.

7. Cours inter-entreprises (commission inter-entreprises)

Il a été décidé que la commission de surveillance des cours inter-entreprises des personnes en formation en géoinformatique figure parmi les organismes des cours ; elle n'a toutefois pas encore été constituée intégralement. Le second organisme des cours comprend les commissions des cours provenant des trois régions linguistiques. La commission de cours de la Suisse allemande est déjà opérationnelle ; jusqu'à nouvel avis, ce sont ses membres d'antan qui remplissent sa mission. Le projet de règlement d'organisation existe et est encore sujet à consultation par les représentants des différentes régions linguistiques. La Suisse romande dispose également d'une commission de cours opérationnelle.

Les cours inter-entreprises selon la nouvelle ordonnance sur la formation seront introduits sur une période de trois ans. Le cours inter-entreprises I a eu lieu pour la première fois du 16 au 20 août 2010, son contenu a été adapté aux nouvelles exigences de la formation professionnelle du géomaticien / de la géomaticienne. Il s'agit en principe toujours d'un cours d'initiation au monde du travail ; son point de mire est l'engagement des personnes en formation sur le terrain. Au total, quelque 120 jeunes futurs professionnels ont participé à ce cours ; à son issue, ils ont répondu à un questionnaire permettant de vérifier ce qu'ils en ont retenu. Les apprentis du domaine spécifique de la cartographie ont participé à ce cours pour la première fois et il est particulièrement réjouissant de constater que leurs retours d'information ont été positifs.

Le cours inter-entreprises II a encore eu lieu selon l'ancien règlement, son contenu était celui enseigné jusqu'alors ; il y avait, tout au long de l'année, 13 cours à raison de 8 participants et rien de particulier n'est à signaler. L'équipement, comprenant ordinateurs, écrans et applications est désuet et son remplacement est une nécessité urgente. En revanche, les participants se sont exprimés favorablement au sujet des nouveaux postes multifonctions.

La réunion annuelle de la commission de cours s'est tenue le 13 novembre 2010 à Zürich. Le décompte 2009 des deux cours s'est soldé par un excédent ayant été affecté aux comptes de provisions. Il sera néanmoins nécessaire d'augmenter les frais de scolarité pour le cours inter-entreprises I à CHF 500.- car le décompte provisoire du cours inter-entreprises I accuse un léger découvert. Ce faisant, les finances retrouveront leur équilibre. Notre comptable, Mike Jöhri, est un homme de la première heure en ce qui concerne les cours d'initiation. Il se retirera au terme des cours inter-entreprises conduits selon l'ancien règlement et remettra sa tâche à Monsieur David Vogel, secrétaire de l'association des organismes responsables Géomaticiens / Géomaticiennes Suisse.

IGS geosuisse OSIG FVG/STV (Swiss Engineering STV) FGS/PGS GIG/UTS GK/SSC

8. Écoles

8.1 École des métiers de la construction de Zürich (BBZ)

La mise en œuvre de l'enseignement au contenu selon le nouveau plan de formation a bien commencé à la BBZ et le premier cours bloc conforme à la nouvelle réglementation s'est terminé avec succès à la mi-novembre 2010. Deux nouveaux enseignants ont débuté leur activité, leurs compétences couvrant intégralement le domaine spécifique de la cartographie. Les notes finales dans les quatre domaines "acquérir des données", "traiter des données", "diffuser des données" et "mettre en œuvre des standards de travail et de qualité" ont donné lieu à de nombreuses demandes, car plusieurs entreprises formatrices avaient du mal à reconnaître dans les nouvelles appellations leur terminologie usuelle.

L'été passé, 123 personnes en formation ont débuté le premier cours interentreprises (cours interentreprises I) dans les domaines spécifiques suivants : mensuration officielle (MO) 84, géoinformatique (Géo) 15, cartographie (C) 3, MO ou Géo 8 ; 13 personnes n'ont pas indiqué de domaine spécifique. Ces chiffres sont restés inchangés à ce jour. La BBZ contactera les entreprises formatrices dans le courant de cette année afin d'obtenir des chiffres plus précises par rapport aux domaines spécifiques. Il convient tout particulièrement de savoir quel enseignement spécifique sera dispensé dans combien de classes en troisième année.

8.2 Écoles professionnelles de la Suisse romande

Aucune contribution rédactionnelle ne nous est parvenue pour le rapport annuel de la part des écoles de la Suisse romande, ce que nous regrettons.

8.3 École professionnelle du Tessin

Aucune contribution rédactionnelle ne nous est parvenue pour le rapport annuel de la part de l'école du Tessin, ce que nous regrettons.

9. Situation financière

9.1 Généralités

Au cours de l'année, les associations d'organismes responsables suivantes ont fourni une contribution particulière (poste "contributions d'organisations professionnelles" 3010) au profit de l'association des organismes responsables Géomaticien / Géomaticienne Suisse ; nous saisissons l'occasion pour les remercier vivement. Il s'agit de OSIG, de la SSC, du FVG/UTS, financé par Swiss Engineering et de geosuisse, financé par la SIA.

Le montant en souffrance de CRAG selon le budget 2010, contribution particulière (poste "débiteurs" 1140) n'a toujours pas été versé. Le comité et les délégués regrettent que CRAG a systématiquement opposé une fin de non-recevoir aux propositions de l'association des organismes responsables Géomaticien / Géomaticienne Suisse, les invitant à une collaboration active. Durant cette nouvelle année, une nouvelle tentative aura lieu, espérant que la Suisse romande contribuera mieux et plus activement en faveur de la formation professionnelle initiale "Géomaticien / Géomaticienne Suisse".

La dernière tranche de la contribution de l'office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) reste également impayée (compte "débiteurs" 1140) ; ce montant fera l'objet d'un rappel en début de l'année 2011.

L'avenir financier de l'association des organismes responsables Géomaticien / Géomaticienne Suisse n'est pas vraiment très rose. Bien que le résultat accuse, grâce aux contributions particulières, un bénéfice de CHF 42'942.37, le prêt de l'IGS avec CHF 71'484.95 (poste "prêt IGS" 2400) pèse toujours lourdement. Nous terminons l'année malgré tout avec un capital de l'association se montant à

IGS geosuisse OSIG FVG/STV (Swiss Engineering STV) FGS/PGS GIG/UTS GK/SSC

CHF 18'462.51. Il convient toutefois de remarquer que les contributions particulières feront défaut dans les années à venir. Le comité est appelé à définir une stratégie visant à assurer la situation financière à long terme.

9.2 Bilan et compte de résultats 2010, Association des organismes responsables Géomaticiens / Géomaticiennes Suisse

Le bilan et le compte de résultats se présentent de la manière suivante:

BILANZ				
AKTIVEN				
Konto Bezeichnung	Konto	31.12.2010	Vorjahr (31.12.2009)	
Raiffeisenbank Konto TVG-CH	1020	CHF 44'061.58	CHF 31'720.49	
Debitoren	1140	CHF 55'000.00	CHF 40'000.00	
Verrechnungssteuer	1176	CHF 154.10	CHF 136.35	
Aktive Rechnungsabgrenzung	1300	CHF 0.00	CHF 984.45	
UMLAUFVERMÖGEN		CHF 99'215.68	CHF 72'841.29	
AKTIVEN		CHF 99'215.68	CHF 72'841.29	
PASSIVEN				
Konto Bezeichnung	Konto	31.12.2010	Vorjahr (31.12.2009)	
Kreditoren	2000	CHF 3'228.00	CHF 15'836.20	
Transitorische Passiven	2300	CHF 6'040.22	CHF 0.00	
Darlehen IGS	2400	CHF 71'484.95	CHF 81'484.95	
FREMDKAPITAL		CHF 80'753.17	CHF 97'321.15	
Vereinskapital	2800	CHF – 24'479.86	CHF – 16'790.76	
Gewinnvortrag	2990	CHF 42'942.37	CHF – 7'689.10	
VEREINSKAPITAL		CHF 18'462.51	CHF – 24'479.86	
PASSIVEN		CHF 99'215.68	CHF 72'841.29	
ERFOLGSRECHNUNG				
EINNAHMEN				
Konto Bezeichnung	Konto	31.12.2010	Budget 2010	Vorjahr (31.12.2009)
Beiträge aus öffentlicher Hand	3000	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 48'333.30
Beiträge Berufsorganisationen	3010	CHF 43'333.35	CHF 43'333.00	CHF 0.00
Mitgliederbeiträge	3100	CHF 23'000.00	CHF 23'000.00	CHF 23'000.00
Ausserordentlicher Ertrag	3200	CHF 760.00	CHF 0.00	CHF 0.00
Ausserordentlicher Aufwand	3202	CHF – 6'456.00	CHF 0.00	CHF 0.00
EINNAHMEN		CHF 60'637.35	CHF 66'333.00	CHF 71'333.30
AUSGABEN				
Konto Bezeichnung	Konto	31.12.2010	Budget 2010	Vorjahr (31.12.2009)
Sekretariat	4000	CHF 6'769.21	CHF 5'000.00	CHF 10'106.90
Übersetzungen	4100	CHF 2'987.70	CHF 10'000.00	CHF 5'674.65
Werbeaufwand	4101	CHF 0.00	CHF 0.00	
Bildungsplan	4102	CHF 1'274.65	CHF 0.00	CHF 0.00
Bildungsverordnung	4103	CHF 0.00	CHF 1'000.00	CHF 0.00
Unterhalt Webseite	4104	CHF 1'292.80	CHF 1'000.00	
Beitrag an PR-Gruppe	4105	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 10'000.00
Entschädigung Vorstand	4106	CHF 4'211.00	CHF 5'000.00	
Diverser Betriebsaufwand	4107	CHF 312.99	CHF 3'000.00	CHF 3'745.30
Reformkommission	4200	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 43'236.10
Kommission-B&Q	4201	CHF 897.38	CHF 1'000.00	
Arbeitsgruppen	4203	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 6'333.85
Zinsertrag	6850	CHF – 50.75	CHF – 100.00	CHF – 74.40
AUSGABEN		CHF 17'694.98	CHF 25'900.00	CHF 79'022.40
JAHRESVERLUST /-GEWINN		9000	CHF 42'942.37	CHF 40'433.00
				CHF – 7'689.10

IGS geosuisse OSIG FVG/STV (Swiss Engineering STV) FGS/PGS GIG/UTS GK/SSC

9.3 Bilan et compte de résultats 2010 de l'organisation des cours interentreprises de la Suisse alémanique

BILANZ	
AKTIVEN	
Konto Bezeichnung	31.12.2010
ÜK-Kommission	CHF 22'358.30
UMLAUFVERMÖGEN	CHF 22'358.30
AKTIVEN	CHF 22'358.30
PASSIVEN	
Konto Bezeichnung	31.12.2010
ÜK-Kommission	CHF 23'554.51
FREMDKAPITAL	CHF 23'554.51
Gewinn-/Verlustvortrag	CHF – 1'196.21
ÜK-KOMMISSIONSKAPITAL	CHF – 1'196.21
PASSIVEN	CHF 22'358.30
ERFOLGSRECHNUNG	
EINNAHMEN	
Konto Bezeichnung	31.12.2010
Einnahmen ÜK-Kommission	CHF 88'735.50
EINNAHMEN	CHF 88'735.50
AUSGABEN	
Konto Bezeichnung	31.12.2010
Ausgaben ÜK-Kommission	CHF 89'942.56
Zinsertrag	CHF – 10.85
AUSGABEN	CHF 89'931.71
JAHRESVERLUST /-GEWINN	CHF – 1'196.21

Les raisons de la légère perte d'organisation conformément des cours interentreprises se trouvent dans le paiement retardé des contributions des pouvoirs publics et dans les différents nombre d'apprenants. Les contributions de 2009 ont été payées l'année suivante, ce qui les fait apparaître dans les comptes 2010. L'année 2010 est la première année après la réforme professionnelle, avec un nombre nettement supérieur d'apprenants. C'est ce qui conduit à une couverture légèrement insuffisante.

IGS geosuisse OSIG FVG/STV (Swiss Engineering STV) FGS/PGS GIG/UTS GK/SSC

10. Perspectives et remerciements

Les souhaits des entreprises communales, des entreprises d'approvisionnement, des offices cantonaux de la mensuration, des centres de compétence SIG ainsi que des hautes écoles spécialisées, se rapportant à une formation de géomaticien spécialisé en géoinformatique ont été exaucés. Les entreprises d'approvisionnement, les entreprises communales et les centres de compétence cantonaux ont maintenant la responsabilité d'offrir de nouveaux postes d'apprentissage, afin de fournir leur propre contribution à la formation des jeunes gens.

La mise en œuvre de la formation géomaticien / géomaticienne s'est révélée nettement plus complexe que ce que nous avons pensé au départ. De nombreux petits détails et des investigations approfondies ralentissent souvent la poursuite des opérations. La nouvelle année comprend les tâches et affaires suivantes qui doivent être finalisées ou dont les travaux doivent continuer :

- Adopter le règlement de la commission inter-entreprises
- Adopter le règlement de la commission B&Q
- Adopter le règlement du fonds d'indemnisation pour lieux de formation en Suisse allemande
- Adopter le règlement du fonds de formation professionnelle selon la loi sur la formation professionnelle, article 60
- Demande à l'attention des trois associations d'organismes responsables (geosuisse, FVG/UTS et PGS) visant la dissolution du fonds d'école existant et son transfert
- Mise sur pied et coordination d'un marchéage relatif à la profession
- Intensifier les travaux de la commission B&Q
- Affiner davantage les travaux de la commission inter-entreprises et préparer le cours inter-entreprises 3
- Instaurer la commission Procédure de qualification et élaborer un règlement
- Assurer la situation financière et rechercher de nouvelles sources de financement
- Préparer et définir la stratégie pour les négociations avec la CSFP, relatives aux lieux de formation
- Mise à jour et extension du contenu du site Internet de l'association des organismes responsables
- etc.

Afin de mener à bien toutes ces affaires et tâches, nous avons besoin de nombreux collègues, femmes et hommes, qui nous soutiennent activement à l'arrière-plan. Je tiens à saisir l'occasion pour vous remercier chaleureusement de votre travail remarquable. Sans votre soutien, personnel et financier, nous n'aurions pas pu avancer aussi loin et aussi vite. En ma qualité de président de l'association des organismes responsables Géomaticien / Géomaticienne Suisse, je prends plaisir à travailler avec vous, afin de créer ce cadre permettant d'offrir à de nombreux jeunes gens des places d'apprentissage attrayantes dans notre économie.

Je tiens également à remercier de leurs efforts précieux les associations d'organismes responsables, l'OFFT, l'IFFP et les nombreuses aides œuvrant à l'arrière-plan en faveur de la formation des géomaticiens. Sans leurs nombreuses heures de travail, effectuées à bien plaisir, il ne serait pas possible d'offrir aux entreprises formatrices, aux écoles et aux jeunes gens une formation attrayante et tournée vers l'avenir.

Horgen, le 28 février 2011

sig. Jakob Günthardt

*Président de l'association spécialisée
Géomaticien/ne Suisse*